

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 20 juin 2023

à 18h30

Nombre de membres

En exercice : 16
Présents : 13
Absents : 3

Votants : 13
- dont « pour » : 13
- dont « contre » : 0
- dont « abstention » : 0

Présents : Thierry CARRÈRE, Jean-Michel DESSÉRÉ, Aude LACAZE-LABADIE, Xavier MASSOU, Joël SÉGOT, Régine BERGERET, Alain TRÉPEU, Benoît MARINÉ, Robert GAYE, Alban LACAZE, Marie-France CONSTANT, Claude BORDE-BAYLACQ, Lucien LARROZE

Excusés : Didier LARRAZABAL, Philippe CASTETS, Xavier LEGRAND-FERRONNIÈRE

Décision n°DB-2023-003 : COORDINATION ET VALORISATION DE LA POLITIQUE DU MONDE ASSOCIATIF
Attribution de subventions. Aide à la formation culturelle ou sportive. Aide aux équipes évoluant au niveau national

Madame la Vice-Présidente en charge de la coordination et valorisation de la politique du monde associatif rappelle que par délibération n°2020-1607-5.7-6 du 16 juillet 2020, le Bureau a reçu délégation pour prendre toute décision concernant les « subventions en matière culturelle et sportive : instruction des demandes suivant les règlements d'intervention approuvés en conseil ».

Le règlement d'intervention a été approuvé en conseil communautaire par délibération n°2019-1104-7.5-34.

Après instruction des dossiers par la Commission coordination et valorisation de la politique du monde associatif, l'octroi de subventions suivant est proposé :

1. Dans le cadre de la formation sportive et culturelle (l'objet principal de l'association doit être l'organisation et l'encadrement d'activités sportives et culturelles régulières qui contribuent, notamment, à l'éducation et à la formations des jeunes).

Nom de l'association	Objet	Siège social	Proposition pour l'année 2023
FOYER RURAL VOLLEY-BALL DE GER	Pratique du volley-ball	Ger	390,00 €
FOYER RURAL OMNISPORTS DE GER	Pratique du ski, danse et théâtre	Ger	2 865,00 €
FOOTBALL CLUB VALLEE DE L'OUSSE – FCVO	Pratique du football	Soumoulou	1 365,00 €
FOOTBALL ASSOCIATION MORLAAS EST-BEARN	Pratique du football	Morlaàs	3 030,00 €
USEP GER	Pratique du rugby	Ger	2 070,00 €

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 27 JUN 2023

ID : 064-200067296-20230620-DB_2023_003-AR

ETOILE SPORTIVE DE LEMBEYE EN VIC-BILH	Pratique du rugby	Lem	
USM MORLAAS	Pratique du rugby	Morlaàs	1 995,00 €
CAP RUGBY DE PONTACQ	Pratique du rugby	Pontacq	645,00 €
BUROS HANDBALL	Pratique du handball	Buros	1 665,00 €
ENTENTE BARZUNAISE HANDBALL	Pratique du handball	Barzun	840,00 €
PAU NOUSTY SPORTS	Pratique du handball	Nousty	1 560,00 €
IMPULSION DANSE	Pratique de danse	Morlaàs	960,00 €
DANSE ENTRE COUR ET JARDIN SOUMOULOU	Pratique de danse	Soumoulou	1 230,00 €
JUDO CLUB DE SOUMOULOU	Pratique de judo	Soumoulou	2 250,00 €
FOYER RURAL TENNIS GER	Pratique du tennis	Ger	345,00 €
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE	Dessin	Serres-Morlaàs	540,00 €
ECOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DE L'OUSSE - EMVO	Enseignement musical	Pontacq	1 200,00 €
ECOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DE L'OUSSE - CVO	Enseignement musical	Soumoulou	1 236,00 €
ECOLE DE MUSIQUE FAIRE	Enseignement musical	Espoey	144,00 €
PERQUE PAS	Cirque, ateliers créatifs	Gomer	480,00 €

2. Dans le cadre des équipes évoluant au niveau national (cette aide est accordée aux associations au titre des sports collectifs ou aux équipes de sport individuel pour leur participation aux différentes finales au niveau national).

Nom de l'association	Objet	Siège social	Proposition pour l'année 2023
PAU NOUSTY SPORTS	Pratique du handball	Nousty	9 000,00 €
USEP GER	Pratique du rugby	Ger	5 400,00 €
USM MORLAAS	Pratique du rugby	Morlaàs	3 600,00 €

Après avoir entendu la 6ème Vice-Présidente dans ses explications complémentaires, Compte tenu de ce qui précède, le bureau, à l'unanimité :
 ADOPTE les propositions qui lui ont été soumises ;
 CHARGE le Président d'exécuter la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
 Le Président,

Thierry CARRÈRE

